

AKTUELL

POLLUTION

Deux poids, deux mesures

Luc Caregari

Le Mouvement écologique et l'initiative « Stop Dioxin » en ont marre : le haut-fourneau électrique d'Esch-Belval continue de dépasser constamment les limites de pollution. Les deux associations prévoient des actions politiques et veulent emprunter la voie judiciaire.

Que le Sud industriel n'est pas à l'abri d'une pollution importante n'est pas vraiment une nouvelle. Pourtant, avec les années - et surtout avec l'arrivée des écologistes au pouvoir - on aurait pu espérer une amélioration des choses. Or, c'est justement une stagnation à haut niveau que constatent le Mouvement écologique et l'initiative Stop Dioxin.

Membres tous les deux du comité de suivi instauré il y a cinq ans, qui comprend aussi des représentants d'Arcelormittal, des communes riveraines et de l'Administration de l'environnement, ils sont confrontés perpétuellement au même dilemme. Face aux dépassements constants des émissions du haut-fourneau de Belval, ce qui a pour conséquence des dépassements graves dans les immissions (mesurées dans les végétaux environnants par un processus de « biomonitoring »), les deux associations ont le sentiment que ni Arcelormittal, ni l'Administration de l'environnement ne les prennent au sérieux. Alors que les dépassements constatés ne font pas dans la dentelle : le taux TOC (total organic carbon), les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), le dioxyde de soufre et le CO₂ - tous dangereux pour l'environnement et la santé - excèdent en permanence les niveaux autorisés.

Le seul vrai remède a été jusqu'ici l'installation d'un système d'alarme par la commune d'Esch, qui en cas de dépassement grave informe ses citoyens et leur déconseille de manger les fruits et légumes de leur jardin. « Mais à quoi ça sert un système d'alarme qui de toute façon intervient trop tard, quand les gens ont déjà consommé leurs aliments ? », s'est interrogée Christine Leclerc de l'initiative « Stop Dioxin ».

L'ire des deux associations est d'autant plus compréhensible quand ils comparent la passivité de l'État envers Arcelormittal à sa boulimie d'action tant médiatisée dans le cas de la « Twinerg », qui en septembre dernier avait aussi pollué les environs de la métropole du fer, entraînant une ribambelle de nouvelles conditions d'exploitation, suite à une interdiction temporaire de fonctionner.

Twinerg pèse moins qu'Arcelormittal

C'est le phénomène du deux poids, deux mesures, constatent les associations. Et en effet, une « Twinerg » de toute façon menacée de fermeture pèse infiniment moins lourd que le quasi-monopoliste mondial de



PHOTO : FLICKR-SENSOR CODD

l'acier, dont l'État tente par tous les moyens de sauver les derniers sites au Luxembourg.

Pourtant, le ministère de l'Environnement ne le voit pas du même oeil. Olaf Münichsdorfer, son communicant, a expliqué au woxx que non, il n'y aurait pas un « deux poids, deux mesures, parce que pour les deux entreprises nous insistons avec la même fermeté sur le commodo ». Et à la question de savoir s'il y aurait une pression économique et politique qui ferait qu'Arcelormittal bénéficie d'un traitement de faveur, il répond : « Non, il n'y a aucune pression et des améliorations sont en cours ou ont déjà été faites sur le haut-fourneau. » Et de renvoyer vers une nouvelle réunion avec la firme en avril.

Pas sûr que le Mouvement écologique et Stop Dioxin soient disposés à attendre aussi longtemps. Dans un premier temps, ils veulent envoyer une plainte à la Commission de Bruxelles puis emprunter la voie d'une action en justice contre Arcelormittal.

SHORT NEWS

Sécurité informatique : Gemalto réagit

(lc) - Au Luxembourg, les Pirates furent les premiers à donner l'alarme, suite à un article très inquiétant paru sur le site internet « The Intercept ». En effet, selon cette source, les services secrets britanniques et américains seraient à même de déchiffrer les données codées sur les cartes à puce produites par l'entreprise Gemalto. Cela après une intrusion au cours de laquelle les espions auraient pu dérober les clés de cryptage des cartes SIM produites par la firme, qui a son siège aux Pays-Bas. Pour Déi Lénk, cela a suffi pour prendre le relais des préoccupations des Pirates au parlement en adressant une question parlementaire aux ministres Bettel et Braz sur les risques que courent les consommateurs au grand-duché, notamment ceux qui se servent de « Luxtrust » - qui utilise un logiciel produit par Gemalto. Entre-temps, l'entreprise a réagi : dans un bref communiqué, elle admet qu'une intrusion dans ses systèmes a bien eu lieu, mais précise que les dommages seraient moindres que ne le laisseraient croire les médias. Ainsi, pour les communications téléphoniques, seules celles se basant sur des réseaux 2G seraient potentiellement victimes d'un piratage. Par ailleurs, Gemalto assure avoir pris les devants et renforcé sa sécurité.

Commerzbank : le Luxembourg encore visé

(lc) - Et c'est reparti ! Comme la « Süddeutsche Zeitung » titrait, le moment est venu d'une fois encore frapper le petit grand-duché, et surtout sa place financière. Cette fois, c'est la Commerzbank qui se trouve dans le collimateur de la justice de l'État fédéral de Rhénanie-Palatinat. Après avoir acheté contre une grosse somme des données sur l'évasion fiscale à un « whistleblower », les autorités ont entamé des perquisitions dans plusieurs villes allemandes, alors que leur cible principale était la filiale luxembourgeoise de la Commerzbank, qui serait la vraie roue motrice dans la mécanique de l'évasion fiscale. Mais, malgré une demande d'entraide à la justice luxembourgeoise, celle-ci est restée de marbre. Explication : la demande n'aurait pas été concrète, et de toute façon elle n'aurait été accordée que dans le cas d'une « escroquerie » (Betrug) fiscale et non pas pour une simple évasion (Hinterziehung). Cela en dit des tonnes sur les assurances données par la classe politique à propos d'un changement après les scandales Luxleaks. On a plutôt l'impression que les gouvernants n'ont toujours pas compris la leçon. En tout cas, presque en même temps, la Cour grand-ducale a annoncé une tournée au Qatar du couple héritier et du ministre des Finances Pierre Gramegna pour promouvoir la place financière...

Maison de l'orientation: Berufsberatung fördern

(mr) - Auf einer Pressekonferenz stellten Bildungsminister Claude Meisch und Arbeitsminister Nicolas Schmit einen Gesetzesentwurf vor, der die Strukturen der Berufsberatung verbessern soll. Diverse Einrichtungen wie die ADEM, der SNJ und der CPOS sind schon seit 2012 unter dem Dach der „Maison de l'orientation“ vereint. Durch dieses Arrangement soll die Zusammenarbeit zwischen den Organisationen vereinfacht und das Beratungsangebot verbessert werden. Durch das vorgestellte Gesetzesprojekt wird ein legaler Rahmen für die Struktur geschaffen. Auch Berufstätige, die vor einer Änderung in ihrer Laufbahn stehen, sollen das Angebot nutzen können. Die sich ständig verändernde Arbeitswelt führt laut Minister Schmit dazu, dass immer mehr Berufstätige nach Alternativen Ausschau halten müssen. Die Beratungsstellen sollen dabei die Bedürfnisse der Wirtschaft stärker berücksichtigen. Unpopuläre Berufsfelder, wie die Informatik, sollen den Betroffenen schmackhaft gemacht werden - schließlich plant die Regierung, Luxemburg als IT-Standort auszubauen. Auch in den Sekundarschulen sollen die Beratungsstrukturen erweitert werden, um den Schülern zu helfen, schon früh eine Berufsentscheidung zu treffen. Besonders wichtig sei es, den Schülern die notwendigen Zwischenschritte auf ihrem Weg aufzuzeigen.